

## Sommaire, janvier 1965

L'almanach de Notre-Dame. ....	321
Souhaits de Bonne Année. ....	322
Appel. ....	326
Le premier de l'An. ....	327
Chronique du Sanctuaire. ....	328
Sécularisée. ....	333
Le Révérend Père Poulet. ....	336
Rôle de Marie dans l'Eglise. ....	338
1904 n'est plus. ....	345
Les Mages à la Grotte de Bethléem. ....	348
3e jour du Triduum ( <i>Suite</i> ). ....	352
Prières et actions de grâces. ....	356
Souscriptions pour restaurer et orner le Sanctuaire. ....	359
Recommandations aux prières. ....	360
Faveurs obtenues, nécrologie. ....	360

L'abonnement peut commencer à toute époque de l'année.

L'adresse imprimée indique la date où finit l'abonnement : ainsi **Jan. 04**, après un nom, signifie que l'abonnement est dû depuis jan. 1904.

Le *Directeur* doit être immédiatement prévenu de tout changement d'adresse, et, en le faisant, on ne doit jamais omettre d'indiquer clairement le **nom du bureau de poste que l'on quitte**.

Que toute irrégularité dans la réception des *Annales* soit signalée sans retard au *Directeur*, spécifiant quel numéro est en défaut.

Pour des raisons multiples, prière, autant que possible, de ne pas envoyer des timbres-poste.

**N.B.**—Les envois d'argent seront faits de préférence par Bons et Mandats de poste ou par chèque de banque.—Si le chèque est fait payable à une banque des Etats-Unis, il faut ajouter **vingt-cinq centins** à la somme expédiée afin de couvrir les frais d'es-compte. Nous conseillons de faire enregistrer les lettres qui contiennent de l'argent ; c'est le moyen d'en éviter la perte.

Toute correspondance doit être adressée, et tout chèque ou mandat doit être fait payable aux

ANNALES DU TRES SAINT ROSAIRE,

Cap-de-la-Madeleine,

Que.